

Document d'Information Spécifique – Branche23 FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND (épargne et placements non fiscaux)



Date d'édition : 03/04/2022.

Ce document vous présente des informations spécifiques sur l'option d'investissement « FFG Global Flexible Sustainable Fund (branche 23) » au sein du produit Épargne et placements non fiscaux. Ce document d'information spécifique doit dès lors être lu conjointement avec le document d'informations clés associé à ce produit. Il ne s'agit pas de matériel marketing. Ces informations vous aideront à mieux comprendre la nature, les risques, les coûts et les éventuels profits ou pertes de cette option d'investissement et vous permettront de la comparer avec d'autres options et produits d'investissement.

1) DE QUEL TYPE DE PRODUIT S'AGIT-IL ?

Assurance vie dont le rendement est lié à des fonds d'investissement (branche 23).

Politique d'investissement

Le **FFG Global Flexible Sustainable Fund** investit dans un ou plusieurs fonds sous-jacents qui à leur tour investissent principalement dans des actions et des obligations.

Actuellement, le FFG Global Flexible Sustainable Fund investit à 100% dans Funds For Good Global Flexible Sustainable R), géré par BLI- en mandat pour Funds For Good (ISIN : LU1697917083).

Le fonds est investi, sans restrictions géographiques, sectorielles et monétaires, en actions, obligations (y compris, mais sans s'y limiter, en obligations indexées sur l'inflation), en instruments du marché monétaire ou en liquidités.

Le pourcentage du portefeuille du fonds investi dans les différents instruments dépend de la valorisation des différentes classes d'actifs et des conditions de marché. Le fonds peut investir au maximum 10% de ses actifs dans des fonds de placement (y compris Exchange Traded Funds).

Le fonds peut également recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

Durabilité

L'objectif est d'investir durablement, tel que visé à l'article 9 du SFDR, ainsi que de contribuer à la réduction des émissions carbone en vue de réaliser les objectifs à long terme de limitation du réchauffement climatique, tels que définis dans l'Accord de Paris. Le patrimoine du portefeuille est conforme à la politique d'investissement responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu. Cette politique couvre les aspects suivants :


1. Suppression de l'univers d'investissement d'une série d'entreprises sur la base de critères liés à des traités internationaux, des secteurs ou des activités spécifiques.
2. Critères environnementaux (réduction de 20% de l'empreinte carbone du volet actions du portefeuille par rapport à un univers d'actions de référence), société ou gouvernance d'entreprise des entreprises du portefeuille.
3. Une politique « best in universe »

Investisseur de détail visé

Dynamic Multi Fund (branche 23) s'adresse à toute personne disposant de connaissances et d'expérience dans le domaine des assurances de la branche 23 et souhaitant investir à moyen ou long terme en prenant un risque calculé. Le fonds peut investir dans des actions ou d'autres titres de participation, la durée recommandée est d'au moins 4 ans.

2) QUELS SONT LES RISQUES ET QUE PUIS-JE RÉCUPÉRER ?

Indicateur de risque

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------------|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| < | | | > | | | |
| Risque plus faible | | | Risque plus élevé | | | |
|  L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans. En cas de vente anticipée, vous récupérerez moins. | | | | | | |

- L'indicateur de risque récapitulatif permet de comparer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs enregistrent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou d'un manque d'argent pour le paiement.
- Nous avons rangé ce produit en position 3 sur 7, soit une catégorie de risque située dans la moyenne basse.
- Étant donné que ce produit n'est pas protégé contre les futures performances du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer la somme qui vous est due, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

Scénarios de performance

| Placement | | 10 000 EUR | | |
|---------------------------------|--|------------|-----------|---|
| Prime d'assurance | | 0 EUR | | |
| | | 1 an | 2 ans | 4 ans (période de détention recommandée) |
| Scénario en cas de vie | | | | |
| Scénario de stress | Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais | €6629,93 | €7512,71 | €6792,20 |
| | Rendement moyen par an | -33,70% | -13,32% | -9,22% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais | €8613,64 | €8318,81 | €7894,63 |
| | Rendement moyen par an | -13,86% | -8,79% | -5,74% |
| Scénario modéré | Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais | €9254,08 | €9205,21 | €9108,24 |
| | Rendement moyen par an | -7,46% | -4,06% | -2,31% |
| Scénario favorable | Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais | €9930,87 | €10174,51 | €10496,51 |
| | Rendement moyen par an | -0,69% | 0,87% | 1,22% |
| Scénario en cas de décès | | | | |
| Décès de l'assuré | Ce que vos bénéficiaires peuvent récupérer après déduction des frais | €9254,08 | €9205,21 | €9108,24 |

- Ce tableau indique la somme d'argent vous pourriez récupérer au cours des 4 prochaines années, selon différents scénarios, si vous investissez 10 000 EUR.
- Les scénarios présentés illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.
- Les scénarios présentés constituent une estimation de la future performance basée sur des données historiques relatives à la variation de valeur de cet investissement et ne donnent pas lieu à une indication précise. Ce que vous recevez dépend de la performance du marché et de la durée pendant laquelle vous conservez l'investissement/le produit.

- Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne pourrions pas vous payer.
- Les montants indiqués comprennent tous les frais du produit même ainsi que les frais de votre conseiller ou distributeur. Les montants ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer la somme que vous récupérez.
- Les conditions d'un rachat anticipé sont décrites dans la rubrique « Frais ».

3) **QUELS SONT LES FRAIS ?**

Les frais au fil du temps

| Placement de 10 000 EUR | | | |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Scénarios | Si vous vendez après 1 an | Si vous vendez après 2 ans | Si vous vendez après 4 ans |
| Frais totaux | €1161,43 | €1349,39 | €1834,48 |
| Effet sur le rendement (RIY) par an | -11,61% | -6,82% | -4,59% |

- La diminution du rendement présentée montre l'effet de l'ensemble des frais à payer par le client sur le rendement de ses placements. Ce total de frais inclut les frais uniques, fixes et occasionnels.
- Les montants affichés représentent le coût cumulé du produit même, pour trois durées différentes.
- Ces montants comprennent notamment les sanctions potentielles pour vente anticipée.
Si le produit arrive à échéance, les montants sont par conséquent supérieurs à ceux indiqués ici, car aucuns frais de rachat ne sont appliqués.
- Ces chiffres représentent des estimations, qui pourraient évoluer à l'avenir, et supposent que le client investit une seule fois 10 000 EUR.

Composition des frais

| Ce tableau montre l'effet sur le rendement annuel | | | |
|---|--------------------------------------|--------|--|
| Frais uniques | Frais d'entrée | -1,84% | L'effet des frais au moment de votre mise ou l'effet des frais déjà inclus dans le prix. Il s'agit du maximum que vous paierez ; il se peut que vous payiez moins. |
| | Frais de sortie | 0 % | L'effet des frais de sortie à la date d'échéance de votre placement. |
| Frais courants | Frais de transaction du portefeuille | / | L'effet des frais si nous achetons ou vendons des placements sous-jacents pour un produit. |
| | Frais de gestion | -2,80% | L'effet des frais que nous retirons chaque année pour la gestion de vos placements. |

- Ce tableau indique l'effet annuel des différents types de frais sur le rendement potentiel du placement à la fin de la durée recommandée.
- Il donne la signification des différentes catégories de frais.

Relevé des frais

Frais en cas de rachat avant la date d'échéance

Si le contrat est racheté au cours des 3 premières années suivant le premier paiement de prime, des frais de sortie dégressifs de 3% (première année), 2% (deuxième année) et 1% (troisième année) sont imputés à la réserve à racheter. Il n'y a plus de frais de rachat à partir de la 4e année.

Frais d'entrée

Maximum 6,7% sur la prime.

Frais de gestion

Pour le FFG Global Flexible Sustainable Fund, les frais de gestion s'élèvent à 0,75% par an et sont déduits sur base journalière de la valeur d'inventaire nette du fonds interne. Des frais de gestion supplémentaires liés aux fonds peuvent toujours s'appliquer.

